

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5509
10 janvier 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE, LE 10 JANVIER 1964,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU PANAMA

Au nom du Gouvernement de la République du Panama et en ma qualité d'Ambassadeur représentant permanent du Panama auprès des Nations Unies, j'ai l'honneur - conformément aux Articles 35, paragraphes 1 et 34 de la Charte des Nations Unies - de prier Votre Excellence de me permettre d'exercer la prérogative de demander que le Conseil de sécurité se réunisse le plus tôt possible pour examiner des affaires urgentes relatives à la grave situation qui existe entre le Panama et les Etats-Unis d'Amérique en raison du Canal enclavé dans notre territoire.

Cette tragique situation devant laquelle nous nous trouvons dans l'isthme de Panama a été causée par les menaces répétées d'agression et les agressions consommées auxquelles le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique s'est livré dans la République du Panama, qui portent atteinte à la souveraineté territoriale et à l'intégrité de notre territoire, et qui constituent en fait une grave menace à la paix et à la sécurité internationales.

Les faits les plus graves, dont je me bornerai à citer les plus marquants, ont été ceux causés par l'intolérance de l'Armée des Etats-Unis d'Amérique stationnée dans la Zone du Canal le 3 novembre 1959 et à la suite desquels 80 personnes ont été blessées. Depuis hier, le Panama est victime d'une agression sanglante, dont la conséquence a été que 20 personnes ont été tuées et plus de 300 blessées, et qui met en danger la paix et la sécurité internationales.

Si cette situation continue à empirer, l'état de crise, d'insécurité et de violence ne pourrait que persister, raisons pour lesquelles nous demandons, vu le respect qui nous est dû en tant que nation libre, indépendante et souveraine, et conformément aux principes du droit international, que l'Organisation des Nations Unies intervienne afin que ces actes d'agression soient examinés par le Conseil de sécurité que vous représentez avec tant de distinction.

L'Ambassadeur représentant permanent du
Panama auprès des Nations Unies,

(Signé) Aquilino E. BOYD

